



Prise de courant avec broches de terre et obturateurs, profondeur d'encastrement 28,5 mm, 16 A/250 Vac, bornes sans vis et bornes à vis

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE **niko**

La sensibilisation accrue aux questions environnementales chez Niko NV se traduit par la motivation à prendre des mesures pour une meilleure protection de l'environnement et à communiquer de manière transparente sur la performance environnementale de nos produits. La norme ISO 14001 est le cadre que nous utilisons pour définir notre approche. En tant qu'entreprise, nous nous engageons à :

- Connaître les impacts environnementaux de deux variantes de prises de courant représentatives du marché français ;
- Identifier les opportunités d'amélioration des prises de courant et se concentrer sur les activités d'amélioration sur les phases de processus génératrices d'impact les plus importantes ;
- Maximiser la récupération et le recyclage des déchets vise à réduire leur impact environnemental, préserver les ressources naturelles et favoriser une économie circulaire

VERIFICATION

N° d'enregistrement : NIKO-00001-V01.01-EN	Règles de rédaction : « PCR-ed4-FR-2021_09_06 » Complété par le « PSR-0005-ed3.0-FR-2023 06 06 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH32	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 01-2025	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 :2010	
Interne : <input type="checkbox"/>	Externe : <input checked="" type="checkbox"/>
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie Orgelet (DDemain)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016 ou EN 50693 :2019 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 :2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de type III »	



DESCRIPTION

Le produit de référence est une prise de courant avec broche de terre, 250V~16A avec obturateurs de protection. Il a une profondeur d'encastrement de 28,5 mm et se compose de trois parties : un mécanisme avec bornes sans vis (rigide et souple), un set de finition et une plaque de recouvrement.

Fonction	Une prise de courant, connectant/déconnectant pendant 20 ans la fiche d'une charge consommant maximum 16 A (In) sous une tension (U) de 250 Vac, tout en protégeant l'utilisateur du contact direct avec des parties sous tension, et avec une classe de protection (IP21D) et une résistance aux chocs de (IK06), produit en Belgique et installé en France.		
Produit de Référence			
	Mécanisme 170-33115	Set de finition 101-66601	Plaque de recouvrement 101-76100

GAMME COUVERTE PAR LE PEP

Prise de courant avec broche de mise à la terre, 250V~16A avec volets et plaques de recouvrement et deux types de mécanismes ;

- Mécanisme avec bornes sans vis (cette prise a été considérée comme le produit de référence 170-33115)
- Mécanisme avec bornes à vis (variante de produit 170-33200)

MATERIAUX CONSTITUTIFS

Masse totale du produit de référence : 99,6 g (emballage inclus)

Plastiques		Métaux		Autre	
ASA	25,2%	Acier	23,6%	Carton	20,8%
UF	16,2%	Laiton	9,6%	Plastiques	1,0%
PBT	2,3%				
PA6	1,2%				
Total Plastiques	45,0%	Total Métaux	33,2%	Total Emballage	21,8%

FABRICATION

Le produit est fabriqué sur notre site de fabrication situé à 9100 Sint-Niklaas, Belgique. La consommation totale de gaz et d'électricité ainsi que la production photovoltaïque de l'usine sont mesurées. Cette consommation était ensuite répartie entre les différents groupes de produits en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise Niko. La consommation d'énergie pour la production d'une prise de courant a été calculée en conséquence.

Le modèle énergétique utilisé est celui de la production en Belgique :

- Residual electricity mix, medium voltage {BE}| market for EI 3.9
- Electricity, low voltage {BE}| electricity production, photovoltaic, 3kWp slanted-roof installation, single-Si, panel, mounted | Cut-off, U
- Heat, district or industrial, natural gas {Europe without Switzerland}| heat production, natural gas, at boiler modulating >100kW | Cut-off, U

Le transport en amont de toutes les matières premières et de leurs emballages depuis le fournisseur jusqu'à l'usine Niko a été pris en compte.

DISTRIBUTION

Scénario de transport

Sur la base du PEP-PCR04 (version Septembre 2021), il est supposé que le produit final est transporté sur 1000 km par transport routier depuis notre site de fabrication en Belgique jusqu'au site d'installation en France.

INSTALLATION

Les prises de courant sont simplement montées dans un boîtier d'encastrement avec fixation par vis. Le câblage électrique est inséré soit dans les bornes sans vis, soit dans les bornes à vis du mécanisme de la prise de courant. L'installation se fait manuellement à l'aide d'un tournevis manuel sans qu'aucune consommation d'énergie ne soit prise en compte. Par conséquent, pour ce scénario d'installation, aucune consommation d'énergie supplémentaire ni matériaux annexes ne sont pris en compte. De plus, il n'y a aucune émission dans l'eau, l'air ou le sol lors de l'installation.

Les pertes lors de la distribution et de l'installation sur le site d'installation sont considérées comme 0,025%. De plus, la phase d'installation prend en compte le traitement de l'emballage du produit final.

UTILISATION

Scénario d'utilisation

La consommation d'énergie opérationnelle pour les prises de courant est calculée sur la base de la section 3.10.2.1 du PSR-005 (2023) ;

Taux de charge = $0,1 \times 16 \text{ A} = 1,6 \text{ A}$

Taux d'utilisation = $0,3 \times 20 = 6 \text{ ans}$

La chute de tension de la prise de courant est mesurée par Niko et la dissipation de puissance est calculée en conséquence. La durée de vie de référence d'une prise de courant étant de 20 ans plus un jour supplémentaire tous les quatre ans comme année bissextile (1,5 jour supplémentaire sur 6 ans), la consommation totale d'électricité est égale à 1,35 kWh.

Le modèle énergétique utilisé est celui de la production en France :

- Electricity, low voltage {FR}| market for electricity, low voltage | Cut-off, U

FIN DE VIE

Cette étape prend en compte le transport des déchets issus du produit final et leur traitement.

Sur la base de la section 2.5.6 du PEP-PCR-ed 4 (2021) de la déclaration, l'étape de transport de ces déchets a été supposée être effectuée par camion sur une distance de 1000 km.

MODULE D

Cette étape décrit des bénéfices et charges du produit au-delà des limites du système. Cette étape correspond au potentiel de réutilisation, de valorisation et/ou de recyclage, exprimé en bénéfices et charges nets.

Le point de substitution qui correspond au point de la chaîne de valorisation où les matières primaires sont remplacées par les matières secondaires est identifié pour déclarer le module D.

EVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères du PCR-ed4-FR-2021_09_14 du Programme PEP ecopassport®.

Les résultats ont été obtenus à l'aide des logiciels SimaPro v9.5.1 et de la base de données «Ecoinvent v.3.9.1» et «Industry Data 2.0». Les résultats ont été calculés sur la base de EF 3.1.

INDICATEURS D'IMPACTS PAR CORRESPONDANT A L'UNITE FONCTIONNELLE (BASÉE SUR EF 3.1)

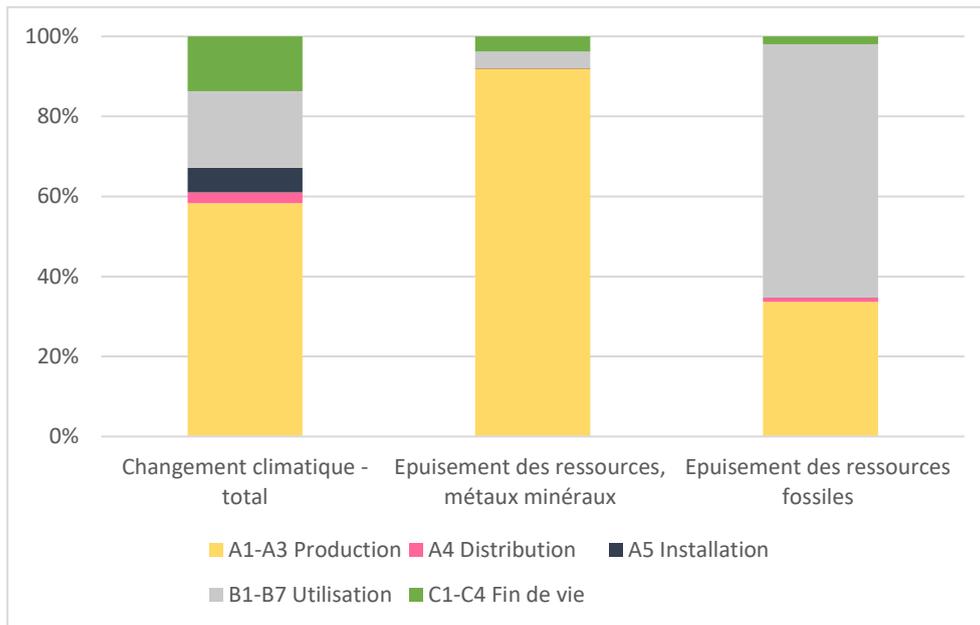
Le PEP a été développé en considérant une prise de courant avec volet et plaques de recouvrement avec mécanisme à bornes sans vis.

Impacts/Flux	Unité	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation								Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
			A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B1- B7				
Changement climatique - total	kg CO ₂ eq	3,62E-01	1,70E-02	3,82E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E-01	0,00E+00	1,18E-01	8,50E-02	6,20E-01	-3,98E-02
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq	3,91E-01	1,70E-02	5,94E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E-01	0,00E+00	1,18E-01	8,49E-02	6,16E-01	-1,04E-02	
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq	-3,06E-02	5,70E-06	3,23E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,63E-04	0,00E+00	4,63E-04	5,84E-05	2,18E-03	-2,94E-02	
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq	1,65E-03	8,30E-06	1,03E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,06E-05	0,00E+00	8,06E-05	3,23E-05	1,77E-03	1,71E-06	
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11	4,64E-08	3,86E-10	4,53E-11	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,88E-09	0,00E+00	4,88E-09	8,82E-10	5,26E-08	-4,63E-10	
Acidification	mol de H ⁺ eq	4,29E-03	4,21E-05	5,31E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,25E-04	0,00E+00	8,25E-04	4,91E-04	5,65E-03	7,26E-04	
Eutrophisation eaux douce	kg P eq	3,67E-05	1,43E-07	2,25E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,83E-06	0,00E+00	3,83E-06	1,90E-06	4,26E-05	2,28E-06	
Eutrophisation aquatique marine	kg de N eq	4,50E-04	1,12E-05	1,48E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,20E-04	0,00E+00	1,20E-04	4,06E-05	6,23E-04	1,60E-05	
Eutrophisation terrestre	mol N eq	5,20E-03	1,18E-04	1,57E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,31E-03	0,00E+00	1,31E-03	4,91E-04	7,13E-03	3,05E-04	
Formation d'ozone photochimique	kg NMCOV eq	1,80E-03	6,88E-05	6,73E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,45E-04	0,00E+00	4,45E-04	1,81E-04	2,50E-03	4,02E-05	
Epuisement des ressources, métaux minéraux	kg Sb eq	1,24E-04	4,76E-08	3,61E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,55E-06	0,00E+00	5,55E-06	5,13E-06	1,34E-04	1,13E-05	
Epuisement des ressources fossiles	MJ	8,55E+00	2,58E-01	2,11E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,61E+01	0,00E+00	1,61E+01	4,88E-01	2,54E+01	-9,36E-02	
Besoin en eau	m ³ depriv.	1,92E-01	1,23E-03	1,57E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,38E-02	0,00E+00	4,38E-02	1,29E-02	2,51E-01	8,70E-03	
Emissions de particules fines	disease inc.	1,81E-08	1,68E-09	1,27E-10	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,69E-09	0,00E+00	4,69E-09	3,46E-09	2,81E-08	1,44E-10	
Rayonnements ionisants	kBq de U-235 eq	1,56E-02	1,24E-04	4,08E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,59E-01	0,00E+00	1,59E-01	1,53E-03	1,77E-01	2,57E-04	
Ecotoxicité eaux douces	CTUe	6,01E+00	1,24E-01	1,31E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,82E-01	0,00E+00	9,82E-01	6,51E-01	7,78E+00	1,09E+00	
Toxicité humaine, effets cancérogènes	CTUh	1,97E-09	7,57E-12	2,07E-12	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,41E-10	0,00E+00	1,41E-10	5,96E-10	2,72E-09	1,21E-11	
Toxicité humaine, effets non cancérogènes	CTUhh	4,94E-08	1,85E-10	3,23E-11	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,12E-09	0,00E+00	6,12E-09	6,85E-09	6,26E-08	1,08E-08	
Occupation des sols	Pt	1,79E+00	2,62E-01	1,89E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,03E-01	0,00E+00	8,03E-01	4,25E-01	3,30E+00	-2,32E+00	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ, net CV	6,58E-01	3,72E-03	1,72E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,63E-02	7,25E-01	-6,72E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ, net CV	3,30E-01	0,00E+00	-3,17E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,33E-02	3,01E-01	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ, net CV	9,88E-01	3,72E-03	-3,00E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,35E+00	0,00E+00	1,35E+00	4,63E-02	2,09E+00	-3,72E-01	
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées primaire	MJ, net CV	7,26E+00	2,58E-01	3,70E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,18E+00	8,73E+00	-9,36E-02	
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières première	MJ, net CV	1,29E+00	0,00E+00	-1,59E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,89E-01	5,83E-01	0,00E+00	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ, net CV	8,55E+00	2,58E-01	2,11E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,61E+01	0,00E+00	1,61E+01	4,88E-01	2,54E+01	-9,36E-02	
Utilisation de matière secondaire	kg	3,80E-02	0,00E+00	9,50E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,80E-02	0,00E+00	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ, net CV	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Utilisation nette d'eau douce	m ³	8,41E-03	3,78E-05	7,38E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,58E-03	0,00E+00	4,58E-03	3,13E-04	1,34E-02	1,87E-04	
Déchets dangereux éliminés	kg	6,52E-05	1,61E-06	1,23E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,04E-05	0,00E+00	1,04E-05	2,04E-06	7,93E-05	3,88E-06	
Déchets non dangereux éliminés	kg	9,74E-02	2,26E-02	3,81E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,97E-02	0,00E+00	2,97E-02	3,17E-02	1,85E-01	-4,95E-04	
Déchets radioactifs éliminés	kg	3,63E-05	7,87E-08	3,67E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,08E-04	0,00E+00	2,08E-04	1,19E-06	2,46E-04	1,02E-07	
Composants destiné à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Matériaux destinés au recyclage	kg	3,32E-04	0,00E+00	1,89E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,46E-02	4,38E-02	0,00E+00	
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	1,30E-03	0,00E+00	9,83E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,07E-01	2,18E-01	0,00E+00	
<i>Appendix C</i>																
Changement climatique	kg CO ₂ eq	3,89E-01	1,68E-02	5,90E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,17E-01	0,00E+00	1,17E-01	8,45E-02	6,13E-01	-1,02E-02	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq	3,67E-03	3,35E-05	4,17E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,95E-04	0,00E+00	6,95E-04	4,26E-04	4,82E-03	6,47E-04	
Eutrophisation	kg PO ₄ ⁻³ eq	4,01E-04	4,82E-06	6,68E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,23E-05	0,00E+00	6,23E-05	2,24E-05	4,91E-04	1,23E-05	
Formation d'ozone photochimique	kg C ₂ H ₄ eq	1,97E-04	2,58E-06	2,83E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,27E-05	0,00E+00	3,27E-05	1,86E-05	2,51E-04	1,61E-05	
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq	3,40E-08	3,16E-10	3,77E-11	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,13E-09	0,00E+00	4,13E-09	7,94E-10	3,93E-08	-6,11E-10	
Épuisement ressources, métaux minéraux	kg Sb eq	1,24E-04	4,84E-08	3,63E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,60E-06	0,00E+00	5,60E-06	5,14E-06	1,35E-04	1,13E-05	
Épuisement ressources, fossiles	MJ	6,17E+00	2,69E-01	1,97E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,66E+00	0,00E+00	1,66E+00	4,37E-01	8,56E+00	-1,00E-01	

Teneur en carbone biogénique du produit	0,00E+00	Kg de C/UF
Teneur en carbone biogénique de l'emballage	9,42E-03	Kg de C/UF

Etude réalisée avec le logiciel SimaPro v9.5.1 et sa base de données Ecoinvent v3.9.1 et Industry Data 2.0

REPARTITION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



Les phases de PRODUCTION et d'UTILISATION sont les phases les plus impactantes pour les catégories d'impact considérées.

RÈGLE D'EXTRAPOLATION ; IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA VARIANTE

Environmental impacts	Unit	Référence product *	Variant product **	Coefficient d'extrapolation
Changement climatique - total	kg CO ₂ eq.	6,20E-01	6,63E-01	1,07
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO ₂ eq.	6,16E-01	6,59E-01	1,07
Changement climatique - biogénique	kg CO ₂ eq.	2,18E-03	2,23E-03	1,03
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO ₂ eq.	1,77E-03	1,81E-03	1,02
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq.	5,26E-08	5,29E-08	1,01
Acidification	mol H ⁺ eq.	5,65E-03	5,75E-03	1,02
Eutrophisation eaux douce	kg P eq.	4,26E-05	4,38E-05	1,03
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq.	6,23E-04	6,58E-04	1,06
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	7,13E-03	7,49E-03	1,05
Formation d'ozone photochimique	kg NMVOC eq.	2,50E-03	2,63E-03	1,05
Epuisement des ressources, métaux minéraux	kg Sb eq.	1,34E-04	1,35E-04	1,00
Epuisement des ressources fossiles	MJ	2,54E+01	2,59E+01	1,02
Besoin en eau	m ³ world eq. deprived	2,51E-01	2,65E-01	1,06
Emissions de particules fines	disease incidence eq.	3,12E-08	3,46E-08	1,11
Rayonnements ionisants	kg U235 eq.	2,13E-01	2,16E-01	1,01
Ecotoxicité eaux douces	CTUe	8,34E+00	8,37E+00	1,00
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	2,76E-09	3,07E-09	1,11
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	6,37E-08	6,37E-08	1,00
Occupation des sols	(/)	4,75E+00	4,94E+00	1,04

* produit de référence : prise de courant avec mécanisme à bornes sans vis

** variante de produit : prise de courant avec mécanisme à bornes à vis

GLOSSAIRE

Approche cycle de vie

Méthodologie de prise en compte de toutes les étapes de la vie d'un produit (fabrication, installation, utilisation et fin de vie) afin de déterminer les conséquences sur l'environnement

Aspect environnemental

Elément des activités, produits ou services d'un organisme, susceptible d'interactions avec l'environnement. [ISO 14050]

Durée de vie typique (DVT)

Durée de vie théorique du produit retenue pour l'unité fonctionnelle

Note : La durée de vie typique est une durée théorique retenue pour les besoins des calculs. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à la durée de vie minimale, moyenne ou réelle des produits.

Famille environnementale homogène

Groupe de produits correspondant à la même unité fonctionnelle (fonction d'usage identique, norme produit, technologie identique (type de matériaux et processus de fabrication) dont les impacts environnementaux sont identiques au produit de référence ou extrapolables en appliquant éventuellement une règle de calcul définie.

Impact environnemental

Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme. [ISO 14050]

PCR (Product Category Rules)

Ensemble de règles, d'exigences et de lignes directrices spécifiques prévues pour le développement de déclarations environnementales de Type III pour une ou plusieurs catégories de produits [ISO 14025]

PEP (Profil Environnemental Produit)

Déclaration indiquant les aspects environnementaux d'un produit établie conformément au programme PEP ecopassport® selon les normes ISO 14025, ISO 14040 et ISO 14044

PSR (Product Specific Rules)

Ensemble de règles, d'exigences et de lignes directrices spécifiques prévues pour le développement de déclarations environnementales de Type III pour une catégorie de produits

Unité fonctionnelle

Performance quantifiée d'un système de produits destinée à être utilisée comme unité de référence dans une analyse du cycle de vie. [ISO 14040]